



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/22-0708

CFVU DU 07 JUILLET 2022

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE
L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE CORÉE EN FRANCE.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 juillet 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA MODIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE CORÉE EN FRANCE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 08/07/2022.*

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.